



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Inspection générale
des affaires maritimes

Unité des concours
et examens maritimes

CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES MARITIMES de Cultures marines

Session : 2019

Après avoir délibéré à Nantes, le 03/07/2019

Sur proposition du jury, le certificat de fin d'études maritimes de Cultures marines peut être délivré aux candidats suivants (sous réserve qu'ils ne l'aient pas obtenu lors d'une session antérieure) qui lors de la session 2019, **n'ont pas été admis** à l'examen pour l'obtention du Brevet d'études professionnelles maritimes de Cultures marines institué par l'arrêté du 22 décembre 2009, mais qui ont obtenu aux épreuves de cet examen une moyenne générale d'au moins 5 sur 20 et aucune note égale à zéro à une matière du domaine professionnel (arrêté du 12 décembre 2006, modifié),

Centre de Bourcefranc

obtention : 2

DAIMÉ Samuel, Baptiste, Marennes, 20186138

FAYANT Jordan, Marennes, 20186659

Centre de Challans

obtention : 1

AVERTY Alexis, Maxence, Saint-Nazaire, 20186681

Centre de Cherbourg

obtention : 1

LAISNÉ Kimberley, Jeanne, Caen, 20157095

Centre de Etel

obtention : 1

PERRAUD Briec, Marcelin, Lorient, 20177051

Centre de La Rochelle

obtention : 1

FÈVRE Andrew, Olive, La Rochelle, 20166516

Centre de LT Gujan Mestras

obtention : 2

CHABANON Samuel, Louis, Arcachon, **61556

SCHLOSSER Yohan, Arcachon, **61560

Destinataires :

Pour diffusion aux services des affaires maritimes et aux établissements scolaires concernés.

Copies : IGEM - GM - dossier - chrono

Centre de Saint Malo

obtention : 2

LOUYER Régis, André, Saint-Malo, 20175990

NIVOLLE Léon, Jules, Saint-Malo, 20175991

Centre de Sète

Admis : 2

DEBOURD Yohan, Jean-Noël, Sète, 20176452

LEMAOUAJ Hicham, Sète, 20184158

Destinataires :

Pour diffusion aux services des affaires maritimes et aux établissements scolaires concernés.

Copies : IGEM - GM - dossier - chrono